



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique

RAPPORT DE GESTION 2021

Situation morale et financière

SITUATION MORALE POUR L'ANNEE 2021

L'activité de la Fondation a été de nouveau impactée par la crise sanitaire de la COVID-19.

1. L'opération *Pièces jaunes* 2021

Pour la troisième année consécutive, Didier Deschamps a accepté d'être le parrain de l'opération.

a. Les événements de la campagne

La trente-deuxième édition de l'opération *Pièces jaunes* s'est déroulée pendant trois semaines du 18 janvier au 5 février 2021.

L'opération a été lancée en deux temps : par l'intervention de Brigitte Macron sur le journal de 20h de TF1 **le mardi 17 janvier 2021**, et par la visite organisée **le mercredi 18 janvier 2021**, à l'hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion (78) en présence de Brigitte Macron et de Didier Deschamps.

Une autre visite s'est déroulée à la Maison des Adolescents de Blois (41) **le mercredi 3 février 2021**.

La Fondation a également organisé des Visio-visites, en présence de la presse :

Le lundi 1^{er} février 2021 :

- A la Maison d'accueil hospitalière de Dijon (21),
- A la Maison du Petit Monde de Bron (69) ;

Le vendredi 5 février 2021 :

- Aux urgences pédiatriques du Centre Hospitalier Ouest Réunion (974),
- Aux urgences pédiatriques du Centre Hospitalier Universitaire Morvan Brest (29),
- A la Maison des Familles de Bordeaux (33) ;

Le mardi 9 février 2021 :

- A la Maison des Parents du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand ;

Le jeudi 11 février 2021 :

- Aux urgences pédiatriques du Centre Hospitalier Universitaire de Nancy ;

Le vendredi 12 février 2021 :

- A l'hôpital de jour pour adolescents du Centre Hospitalier Jean Techer Calais.

Trois émissions spéciales ont mobilisé pour la collecte :

- Pour la quatrième année consécutive, l'émission « Les 12 coups de midi », diffusée sur TF1, était dédiée à l'opération du 18 au 24 janvier 2021. Les sommes gagnées tout au long de la semaine ont été reversées à Pièces jaunes ;
- L'émission « Le grand concours des animateurs spécial Pièces jaunes » était diffusée sur TF1, pour la troisième année, le vendredi 22 janvier 2021 ;
- Le concert « Symphonie pour la vie, spécial Pièces jaunes », diffusé sur France 3 le mercredi 10 février à l'Opéra-Comique de Paris.

b. Le dispositif de collecte

Du fait de la crise sanitaire, la Fondation a fait le choix de ne pas diffuser la tirelire emblématique et de développer la collecte digitale. La seule collecte métallique était possible grâce aux bornes de la société partenaire Coinstar et grâce aux boulangers partenaires.

Le don via le site internet sécurisé a été mis en avant dans toutes les communications de la Fondation et de ses partenaires ainsi que le don par SMS.

3 campagnes e-mailings avaient été programmées, soit un mailing par semaine d'opération. Des e-mailings cobrandés avec les partenaires de l'opération ont également été diffusés.

Comme les années passées, le public pouvait effectuer un don de par SMS au 92 111 ou via le dispositif mis en place par SFR « 1 SMS = 1 € ».

Le dispositif de don sur l'espace personnalisé des clients de la Banque Postale était à nouveau mis en ligne le temps de l'opération.

c. Le dispositif de visibilité de la campagne

La tirelire, également outil traditionnel de communication, a fait place à un nouvel univers avec de nouveaux supports : une pièce collector pour les partenaires et les influenceurs, des stickers pour les partenaires, les hôpitaux, les écoles et les particuliers, et enfin des affiches pour les partenaires diffuseurs.

Un spot TV, réalisé gracieusement par TF1 et Camille Combal, avec Brigitte Macron et Didier Deschamps a été largement diffusé et vu sur les chaînes du groupe TF1 et sur les réseaux sociaux. Un autre spot d'appel aux dons a été créé et diffusé sur les chaînes partenaires.

Le spot radio calqué sur le spot TV d'appel aux dons, a été diffusé gracieusement par notre partenaire RTL et les antennes du groupe. Une vidéo loopsider avec Anne Barrère et Nicolas Boissel a été diffusée sur les réseaux sociaux.

Un dispositif de sensibilisation pour les réseaux sociaux a été mis en place avec l'agence Raiz. L'opération était présente sur les médias Twitter, Facebook, Instagram, YouTube et pour la première fois, avec une bonne dynamique d'échange, sur LinkedIn.

Le dispositif web a, comme en 2020, été renforcé par des programmes de référencement. Cela a permis de générer du trafic, créer des contenus et ajuster les messages aux temps de la collecte.

Les relations presse ont permis une couverture nationale et régionale en légère hausse par rapport à 2020 (1 183 retombées presse contre 1 037 en 2020) tant quantitativement que qualitativement, avec des sujets de fond traités sur des médias nationaux et régionaux.

d. Les partenaires

Les partenaires nationaux en 2021 étaient : la Banque de France, la Banque Postale, Carrefour, Coinstar, la Confédération Nationale des boulangers-pâtisseries, Disneyland Paris, le Ministère de l'Éducation Nationale, Foncia, la Fondation Engie, le réseau immobilier Guy Hoquet, Money Walkie, La Poste, Association Pharmavie, RTL, SFR, TF1. 7 nouveaux partenaires ont rejoint l'opération :

- Auchan
- Décathlon
- Leroy Merlin
- Fondation Boulanger
- Foncia
- Kiabi
- Money Walkie

Le Variété Club de France a organisé un match contre le FC Sète, au profit de l'opération Pièces Jaunes et en présence de Didier Deschamps, le mercredi 17 novembre 2021 au stade Louis Michel à Sète (34).

Un week-end à Disneyland Paris a été offert par ce partenaire aux 20 familles gagnantes du challenge Pièces Jaunes 2020. Ce séjour avait été remis en raison de la crise sanitaire.

e. Les projets soutenus

Le projet Pacte Enfances

Le projet Pacte Enfances a été présenté au Conseil d'Administration lors de sa séance du jeudi 7 janvier 2021. Il a entériné la proposition du Bureau d'en faire un thème de la campagne Pièces jaunes 2021.

Ce projet, singulier par certains aspects, s'inspire d'initiatives antérieures et pionnières en régions. Il s'inscrit dans un élan national en faveur des victimes de violence. Les maltraitances faites aux enfants est un problème sous-estimé, et la prise en charge de ces

enfants est largement insuffisante. Par ailleurs, la crise sanitaire a amplifié les violences au sein de la cellule familiale.

La Fondation soutiendra les 7 équipes concernées par le projet : à l'AP-HP - Necker, Robert Debré, Armand Trousseau, Jean Verdier et Bicêtre – au CHU de Brest et à celui de Grenoble.

Cela permettra de mettre en place la première phase du projet qui concerne la création d'équipes mobiles pour le dépistage des violences faites aux enfants. Elle aura vocation à amorcer la dynamique du projet Pactes Enfance et de permettre aux équipes dédiées de commencer leur travail.

Une évaluation par des indicateurs simples et réalistes sera construite. Elle permettra d'ajuster le programme et de le développer ; cette évaluation sera transmise à la Fondation, à l'issue de l'année de financement.

Les autres projets

Le Comité d'Orientation de la Fondation s'est réuni le vendredi 11 juin 2021, par visioconférence, pour évaluer les dossiers Pièces jaunes présentés par les équipes hospitalières de toute la France. Le Conseil d'Administration, réuni le lundi 28 juin 2021 a décidé l'attribution de 143 subventions, dont :

- 5 projets maisons des proches
- 1 projet de maison des adolescents

- 59 projets d'amélioration de l'accueil et du confort
- 19 projets d'activités sportives et corporelles
- 17 projets de loisirs
- 12 projets minibus
- 9 projets d'activités culturelles et artistiques
- 7 projets de séjours
- 5 projets de lutte contre la douleur
- 1 projet d'activités scolaires

En nombre de projets :

- 68 % sont issus d'hôpitaux des régions hors Ile de France,
- 15 % des projets proviennent d'hôpitaux d'Ile de France hors AP-HP,
- 12 % de l'AP-HP,
- 5 % aux DROM-COM ;

En sommes attribuées :

- 49 % de la somme totale seront distribuées dans les régions hors Ile de France,
- 45 % de la somme totale en Ile de France hors AP-HP,
- 5,5 % pour l'AP-HP,
- 0,5 % aux DROM-COM.

12 sur les 13 régions de France métropolitaine sont couvertes (sauf la Corse) et hors DROM-COM. 48 départements de France métropolitaine sont concernés ainsi qu'1 département des DROM (Ile de la Réunion).

f. Les inaugurations Pièces jaunes et les visites de réalisations Pièces jaunes

Quelques réalisations d'envergure, financées grâce à *Pièces jaunes*, ont été inaugurées ou visitées en 2021 en présence de la Fondation :

- **L'unité d'hospitalisation adolescents/jeunes adultes de l'institut Gustave Roussy (94)** le mardi 28 septembre 2021 ;
- **Le gymnase, au sein du pavillon de l'hôpital Femme Mère enfant de BRON (69)** le mardi 5 octobre 2021 ;
- **La Maison des Familles et des Chambres de l'Extême « Bulle immunitaire » au Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux (33)** le mardi 12 octobre 2021 ;
- **"La bulle de détente" et de l'Espace de transition Marina Picasso à l'Hôpital Européen - Georges Pompidou APHP (75)** le vendredi 15 octobre 2021 ;
- **L'APPART espace pour Adolescents dédié à la transition vers la médecine adulte) à l'hôpital d'enfants de la Timone à Marseille (13)** le vendredi 22 octobre 2021 ;
- **L'Institut de Génétique Médicale d'Alsace à Strasbourg (67)** le jeudi 2 décembre 2021 ;

Des visites de réalisations ont été organisées pour les partenaires Pièces jaunes :

- **Avec SFR**, l'appart + Le Phare des Sourires à Marseille (13) le lundi 19 juillet 2021 ;
- **Avec Foncia**, la Maison Hospitalière Saint-Jean à Montpellier (34) le jeudi 16 septembre 2021 ;
- **Avec KIABI** la Maison des Adolescents/Unité mobile du Centre Hospitalier Laborit à Poitiers (86), le vendredi 26 novembre 2021 ;

2. Le Fonds d'Aide d'Urgence COVID-19

La Fondation a poursuivi son action auprès des hôpitaux et EHPAD, en traitant les conséquences de la crise.

a. Le Programme « Espaces Soignants »

L'idée des Espaces Soignants est née de la pandémie de la Covid, en 2020. Le personnel de santé, plus que jamais, s'est retrouvé en première ligne face à la situation sanitaire sans précédent. Un partenariat avait été contracté avec la société SANOFI sur ce sujet.

En 2021, la Fondation a lancé le programme de création d'Espaces Soignants, via un appel à projet auprès des établissements hospitaliers et aux EHPAD ; il consiste à accompagner l'aménagement de lieux chaleureux, conviviaux, pensés comme des bulles ressources pour une pause de douceur dans une journée de travail intense. L'occasion également d'échanger avec ses proches collègues et d'en rencontrer de nouveaux dans un cadre différent du quotidien.

La Fondation, comme à son habitude, laisse les responsables hospitaliers libres de leur choix pour imaginer ces espaces, en concertation avec leurs équipes ; ils peuvent également faire appel aux conseils de deux partenaires créateurs : La Maison Sarah Lavoine et Ligne Roset, deux références en matière de décoration et de savoir-faire français.

La Fondation a ainsi accordé un financement à cent Espaces Soignants, en 2021.

b. Le Programme de « Santé mentale des enfants et des adolescents »

La Fondation a été alertée par les professionnels du secteur de la dégradation de la santé des adolescents, associée à un sentiment généralisé d'aggravation des situations de prise en charge depuis le mois de novembre 2020.

Depuis le début de la crise sanitaire, les Maisons des Adolescents poursuivent leur mission d'accompagnement des adolescents en difficulté voire en souffrance qui viennent à leur rencontre. Face à la crise, une augmentation des besoins de prise en charge a été observé.

Au mois de Janvier 2021, selon une enquête récente menée par l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA), 94% des Maisons des Adolescents observaient une aggravation de l'état de santé des jeunes qui s'illustre notamment par :

- Une augmentation des situations complexes avec un nombre de rendez-vous plus important et un travail de coordination resserré ;
- Un allongement des délais pour une première consultation ;
- Une augmentation des demandes pour troubles anxieux et dépressifs, notamment liés à la scolarité (avec risques de déscolarisation), et des idées suicidaires ;
- Un accroissement des problématiques familiales et une plus grande anxiété des parents ;
- Une augmentation des signalements et informations préoccupantes ;
- D'autres problématiques plus fréquentes qu'à l'habitude : troubles du sommeil, scarifications, isolement, etc.

Afin de soutenir les Maisons des Adolescents confrontées aux conséquences d'une crise sanitaire longue et éprouvante pour les adolescents comme pour les professionnels qui les prennent en charge, la Fondation a donc lancé un programme de soutien financier.

Chaque Maison des Adolescents a été encouragée à transmettre par le biais d'un formulaire une estimation chiffrée de ses besoins, matériels et humains, afin de faire face à l'évolution de l'état psychique des jeunes et d'assurer des prises en charge adaptées.

c. Soutien aux établissements hospitaliers des départements et régions d'Outre-Mer

Les établissements hospitaliers des départements et régions d'Outre-Mer (DROM : Antilles , Guyane , Réunion, Mayotte) ont bénéficié, comme les autres établissements hospitaliers métropolitains, de l'attribution de dotations au printemps 2020 dans le Fonds d'Aide d'Urgence COVID.

Ces mêmes établissements ainsi que ceux des Communautés d'Outre-Mer (COM) ont été confrontés à la fin de l'été/début de l'automne à une nouvelle phase de la pandémie qui requiert le déblocage de nouvelles dotations.

L'utilisation de ces dotations servira à l'amélioration des conditions d'accueil des patients Covid ainsi qu'aux conditions de travail des personnels en charge de ces patients tel qu'au printemps 2020.

Par ailleurs certains établissements des DROM/COM, présentant des activités de psychiatrie n'ont pas bénéficié de dotations, au printemps 2020 (il s'agit principalement des établissements d'activité mixte médecine ou EHPAD et psychiatrie).

Au total, la Fondation a apporté son soutien financier à 21 hôpitaux des DROM/COM.

d. Appel à projets « lutter contre l'isolement des personnes âgées »

L'objectif retenu pour cet appel à projets est de retisser du lien familial et social au sein des EHPAD et services gériatriques, lourdement impactés par la crise sanitaire. Deux thématiques ont été retenues :

- Aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs d'accueil et de rencontre ;
- Organisation d'activités culturelles au sein des établissements avec des intervenants extérieurs ou organisation de séjours à l'extérieur.

Le Comité a particulièrement aimé les projets de séjours, de médiation animale, d'échanges intergénérationnels, de boutiques ambulantes, de jardinage et de TV interne participative.

Toutes les régions métropolitaines sont couvertes. Les 341 subventions décidées concernent principalement :

- 194 projets pour l'organisation d'activités culturelles et de séjours permettant de développer le lien social bénéficiant à 7 292 personnes âgées ;
- 143 projets pour l'aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs favorisant le lien familial bénéficiant à 31 105 personnes âgées ;
- 4 projets innovants bénéficiant à 273 personnes âgées.

e. Autres actions

En janvier 2021, la Fondation a décidé d'offrir 100 000 tickets restaurants d'une valeur unitaire de 15 euros pour remercier les soignants de leur engagement lors de la crise Covid, dans :

- 500 EHPAD répartis sur toute la France ;
- 96 Centres Hospitaliers de Santé Mentale soutenus pendant la vague ;
- 245 Centres Hospitaliers (20 par région) ;

Cette opération s'est faite avec le soutien logistique de la société Boulanger.

f. Aide aux associations

La Fondation a confirmé son soutien à l'association l' « Elan retrouvé » pour le « projet de consultation mobile régionale de génétique » mise en place pendant la crise sanitaire. Elle a également apporté son soutien à l'association « Solidarité avec les soignants » pour l'équipement des salles de repos des soignants dans les hôpitaux publics français.

3. Programme de soutien aux aidants

La Fondation a apporté son soutien à la création de la Maison de Répit d'Île-de-France afin de répondre aux besoins de près d'un million d'aidants franciliens. Il s'agit d'un projet soutenu par la Fondation France Répit. Un partenariat entre les deux fondations a été contractualisé.

La Fondation siègera au Comité exécutif de la Fondation abritée France Répit ainsi qu'au Comité de suivi de la Maison du Répit d'Île de France.

La participation de la Fondation au projet portera sur les aménagements des espaces dédiés aux familles :

- Hébergements : +/- 350 m² : chambres partagées avec les patients, chambres individuelles, appartements familiaux ;

- Espaces d'activités et de bien-être : +/- 290 m², salles d'activités, salle d'arthérapie, salles de massage, ostéopathie, yoga...Spa ;
- Espaces de vie commune : 285 m² : Espace d'accueil, salle à manger, salon principal, petits salons thé/café dans les pôles, petit salon pédiatrie.

Ces espaces représentent 925 m², soit environ 30 % des surfaces de la Maison de répit. Le jardin et les aménagements paysagers, représentant environ 2 000 m², ne sont pas comptabilisés dans les surfaces.

4. La Maison de Solenn

La terrasse de la Maison est en l'état non exploitable car trop exposée au soleil et au regard sur un de ses cotés et peu conviviale. Compte tenu du contexte particulier du lieu, il faut également le sécuriser.

La Fondation a donc décidé de l'embellir et de l'équiper pour en faire un lieu de rencontre sécurisé. Trois activités sont envisagées :

- Un espace pour manger ou faire des jeux de sociétés ;
- Un espace de détente ou de « temps calmes » avec chaises, bancs, ... !
- Un 3^{ème} espace pour des activités diverses (groupe de parole, sports calmes, théâtre...).

5. Projet de la Chaîne de l'Espoir à Kaboul

Depuis 2005, la Fondation apporte son soutien à l'Institut Médical Français de la Mère et de l'Enfant (IMFE) de Kaboul. Cet établissement, construit et financé par la Chaîne de l'Espoir et inauguré en 2006 par Bernadette Chirac, était dans une situation critique.

Spécialisé dans les soins chirurgicaux aux jeunes mères et aux enfants, cet institut de la mère et de l'enfant accueille des patients venus de tout le pays, dont de nombreux cas médicalement complexes.

La Fondation a souhaité continuer à accompagner le travail des médecins de cet Institut et a décidé de soutenir, à titre exceptionnel, le programme 2022 de la Chaîne de l'Espoir, au Pavillon des femmes et des enfants, à l'IMFE de Kaboul - Afghanistan. Ce soutien permettra d'assurer le fonctionnement 2022 de ce Pavillon.

6. Contrôle de la Cour des Comptes

La Cour des Comptes a lancé en septembre 2021 un contrôle transversal auprès de 5 entités collectrices de dons liés à la crise sanitaire 2020. Il s'agit de la Fondation des Hôpitaux, de la Fondation de France, de la Fondation APHP, de la Croix Rouge et de l'Institut Curie.

7. Le Prix Hélioscope-GMF

Ce Prix a été reporté en raison de la crise sanitaire.

8. Les autres événements de l'année

Une soirée de remerciements des partenaires de la Fondation a été organisée le jeudi 9 septembre 2021.

A l'occasion de ses cinquante ans d'existence, le Variétés Club de France a organisé un match contre une équipe du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy, au profit de la Fondation, le jeudi 14 octobre 2021 au stade Léo Lagrange de Poissy, en présence du Président de la République.

SITUATION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2021

1. Faits marquants de l'exercice 2021

L'année 2021 se solde par une perte de 33 231 578 € contre un excédent de 40 389 786 € constaté en 2020.

Cette perte vient du reclassement des réserves correspondant au report de ressources COVID 19 non utilisées à la clôture 2020 de 37 725 740 € en fonds dédiés. Ce reclassement fait suite à la remarque de la Cour des Comptes et à son interprétation différente du nouveau règlement comptable, entré en vigueur et devenu obligatoire pour les comptes 2020.

Grâce à la générosité de ses donateurs et mécènes en 2020, la Fondation a poursuivi son accompagnement des établissements hospitaliers et médico-sociaux, pour traiter des conséquences de la crise sanitaire : elle a ainsi engagé près de 11 M€ de subventions.

2. Les produits d'exploitation

En 2021, la Fondation des Hôpitaux a bénéficié de **28 M€** de ressources contre 83,3 M€ en 2020.

La collecte de l'année 2021 s'élève à 12,9 M€, contre 82,9 M€ en 2020, répartie comme suit :

1. Le niveau des libéralités reste élevé pour atteindre **6,1 M€** en 2021 contre 3,4 M€ en 2020. Le niveau de cette année se justifie par l'impact de la crise sanitaire bloquant les dossiers chez les notaires, et à l'embauche en 2021 d'une responsable des libéralités à temps plein, qui a procédé à une revue systématique des dossiers en cours.
2. Au titre de l'opération Pièces Jaunes réalisée en janvier-février 2021, **2,7 M€** contre 3,4 M€ en 2020. En raison de la reprise de l'épidémie de la COVID, il n'y a pas eu de collecte métallique, mais seulement une collecte digitale et des partenariats financiers. Pour mémoire, en 2020, la collecte des pièces métalliques s'était élevée à 2,3 M€ pour un tonnage de 187 tonnes. Les autres dons reçus au titre de l'opération Pièces Jaunes en 2020 ont représenté un montant de 1 M€.
3. Les ressources collectées au titre du fonds d'aide d'urgence COVID-19 se sont élevées à **2,2 M€**. Il s'agit de ressources provenant de mécènes mobilisés en 2020 et qui ont concrétisé leur partenariat en 2021.

4. Les dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à **1,9 M€** contre 2,1 M€ en 2020.
5. Les fonds collectés au titre de l'opération pour les personnes âgées hospitalisées, qui n'a pas fait l'objet d'une campagne spécifique en 2021, se sont élevés à **30 K€** contre 98 K€ en 2020.

Les autres ressources sont composées :

1. De l'emploi des fonds dédiés abondés par les collectes des années précédentes et qui auront permis, de répondre à des projets traitant de la crise sanitaire ou de ses conséquences ainsi que des projets pédiatriques pour un montant de **14,2 M€** contre 298 K€ en 2020 (10,4 M€ ont été repris au titre de financement de projets en lien avec la crise sanitaire, 860 K€ de fonds dédiés ont été repris au titre de projets pédiatriques, 1,51 M€ destiné au financement des projets de lutte contre la violence faite aux enfants, 1 M€ au titre d'un projet Répit et 392 K€ pour le financement des ateliers de la Maison de Solenn) ;
2. Des autres produits divers et financiers à hauteur de **413 K€** contre 572 K€ en 2020. Ces produits sont principalement composés de produits financiers en lien avec la vente de titres obligataires sur l'exercice, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret ;
3. De la réaffectation de projets devenus sans objet en raison du contexte sanitaire d'un montant de **402 K€** en 2021 (en 2020 aucune annulation de projets n'avait eu lieu).
4. De la subvention de fonctionnement de l'AP –HP, qui s'apparente à un mécénat de compétence, pour un montant de **79 K€**, montant identique à celui de l'an passé (équivalent temps plein d'un poste) ;

3. Les charges d'exploitation

3.1 Analyse des projets financés

Le montant des projets financés en 2021 est de **19 M€** contre 38,6 M€ en 2020. Les projets financés au titre de 2021 ont été les suivants :

1. Les projets financés au titre du fonds d'aides d'urgence COVID-19 se sont élevés à **12,6 M€** répartis comme suit :
 - Financer 4 M€ d'espaces soignants afin d'aménager des lieux chaleureux, conviviaux ;
 - Apporter une aide de 2,6 M€ afin de financer des Maisons des Adolescents et les soutenir face aux difficultés actuelles en lien avec la crise COVID 19 ;

- Venir en soutien aux hôpitaux dans leurs efforts de réorganisation et de lutte contre le coronavirus à hauteur de 2,4 M€ dans le territoire des DROM COM ;
 - Soutenir les établissements gériatriques dans leur lutte contre l'isolement à hauteur de 2 M€ ;
 - La fondation a également affirmé son soutien aux soignants en finançant l'envoi de bons cadeaux restaurant aux personnels à hauteur de 1,5 M€ ;
 - Soutien de 100 K€ à un projet de consultation mobile régionale de génétique.
2. Les projets financés au titre de la pédiatrie et jeunes adolescents se sont élevés à **3,4 M€** en 2021 ;
 3. Les projets financés au titre de la violence faite aux enfants se sont élevés à **1,5 M€** en 2021 ;
 4. Soutenir les projets de répit à hauteur de **1 M€** ;
 5. Financement du fonctionnement des ateliers de la Maison de Solenn à hauteur de **392 K€** (dont 231 K€ au titre des salaires) ;
 6. La fondation a financé **100 K€** en soutenant l'hôpital Kaboul dans sa lutte de l'accès au soin de santé et des femmes afghans.

3.2 Achats de marchandises

Le montant des achats de marchandises s'élève à 109 K€ contre 41 K€ en 2020. Ce poste est principalement composé de dépenses d'aménagements des nouveaux locaux de la Fondation.

3.3 Autres achats et charges externes

Ce poste passe de 2 931 K€ à **2 589 K€**. Il est constitué principalement :

1. des frais de dépenses d'appel à la générosité à hauteur de **1 366 K€** dont :
 - 310 K€ d'outils marketing (prestataires de dons, outil de crowdfunding),
 - 432 K€ de frais de référencement , développement site internet , frais envois sollicitations papiers des donateurs) ,
 - 616 K€ de frais de communication (dont 410 K€ de déploiement stratégie campagnes Pièces jaunes sur tous les supports et outils de communication et création film institutionnel ;
2. De frais d'honoraires, mises à disposition et prestataires externes à hauteur de **286 K€** ;
3. des intérêts négatifs de la Banque de France à hauteur de **263 K€** ;

4. Du loyer et charges locatives avec l'impact d'une année pleine en 2021 à hauteur de **217 K€** contre 48 K€ en 2020 ;
5. de frais de gérance informatique à hauteur de **100 K€** ;
6. des frais de traitement des dossiers legs à hauteur de **91 K€**, ces charges varieront en fonction de l'état d'avancement des différents dossiers des libéralités en cours.

3.4 Impôts, Taxes et Versements assimilés

Ce poste passe de 198 K€ à **164 K€** en 2021. Il comprend principalement :

1. La taxe sur les salaires à hauteur de **98 K€** ;
2. Les quotes-parts de charges incombant à la Fondation dans le cadre des différents dossiers de succession pour **56 K€** ;
3. Le solde de **9 K€** de charges fiscales dont la participation à la formation professionnelle continue.

3.5 Salaires et charges sociales

Le niveau des salaires est passé de 1 595 K€ en 2020 à **1 686 K€** en 2021. Cette variation se justifie par l'impact du renforcement de l'équipe de la fondation sur 2021.

3.6 Autres charges

Le montant des autres charges de **209 K€** correspond principalement aux charges des libéralités en lien avec la réforme comptable.

3.7 Dotations aux amortissements et provisions

Ce poste s'élève à **1,7 K€** contre 49 K€ en 2021 et correspond aux dotations aux amortissements.

3.8 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Ces engagements s'élèvent à **57 K€** contre 74 K€ en 2020. Il s'agit de ressources affectées au financement des ateliers de la Maison de Solenn.

4. Résultat financier

Le résultat financier fait apparaître un excédent de **407 K€** en 2021 contre 532 K€ en 2020.

Les produits financiers sont principalement constitués de produits financiers en lien avec la vente de titres obligataires sur l'exercice, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret.

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort en perte de 37,7 M€ contre une perte de 6 K€ en 2020.

Cette perte s'explique par le reclassement des réserves en fonds dédiés, du report de ressources du Fonds COVID-19 non utilisées à la clôture 2020 à hauteur de 37 725 740€ à la suite de la remarque de la Cour des Comptes (cf. ci-dessus).

6. Affectation du résultat 2021

Le solde de l'exercice 2021 est en perte de 33 231 578€. Cette perte correspond à la reprise intégrale de la réserve COVID à hauteur de la perte exceptionnelle de 37 725 740 €, liée au reclassement en Fonds dédiés, pour suivre les remarques de la Cour des Comptes.

Le solde de l'exercice 2021 correspond à un excédent de 4 494 162 € dont l'affectation proposée est la suivante :

- 449 416 euros à la dotation initiale, conformément aux statuts en vigueur, soit le dixième de l'excédent des ressources annuelles ;
- 4 044 746 euros en réserves pour projets de la Fondation.

Après affectation du résultat 2021, les fonds associatifs s'établissent à 17,4 M€.

1. Événements post -clôture

Face à la gravité des événements en Ukraine, et dans la continuité de son action, la Fondation a souhaité apporter son soutien à l'Ukraine.

La fondation a décidé de s'engager aux côtés de la Croix Rouge débloquant une aide exceptionnelle de 1 M€ en 2022 afin de venir en soutien aux opérations d'urgences menées en Ukraine par le Comité International de la Croix Rouge (CICR).

La fondation a également débloqué une aide de 192 000 euros pour venir en aide aux familles réfugiées en Moldavie.

Dans le cadre de son fonds d'aide d'urgence sociale, des aides ont également été apportées aux familles ukrainiennes dont les enfants sont hospitalisés en France.